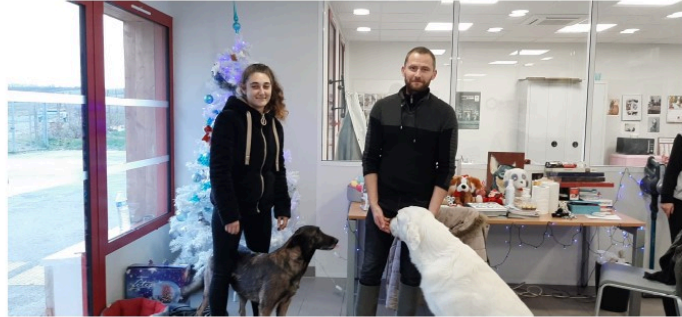


Jeff et Jenne nous font les honneurs de la SPA du Gers !



Jeff et Jenne nous font les honneurs de la SPA du Gers !

« Salut, moi, c'est Jeffrey dit Jeff »

« Et moi, c'est Jenne ! »

« Nous sommes les secrétaires de la SPA. On en impose à nous voir mais on est très sympas, on adore les caresses et on fait en retour des léchouilles.

Et on adore être pris en photo, alors, n'hésitez pas surtout. Attendez, on prend la pose ! »



On ne peut rêver meilleur accueil quand on pousse la porte de la SPA du Gers, située depuis 3 ans à Ordan-Larroque dans des locaux neufs appartenant au Syndicat Mixte des Trois Vallées.

Si les chiens avaient la parole, la présidente, Marie-France Le Bagousse-Baus serait ravie, elle qui nous précise d'emblée qu'elle souhaite que l'on parle avant tout des animaux.

Elle accepte tout de même d'échanger avec nous en compagnie de Lucile, spécialiste ès chats !



Rencontre avec de vraies amies des bêtes :

Journal du Gers : En arrivant chez vous, nous avons vu sur le panneau indicateur « Fourrière refuge pour animaux ». Vous avez donc les deux fonctions ?

Marie-France et Lucile: En effet, on gère la partie refuge mais nous avons aussi la gérance de la partie fourrière sous la responsabilité du syndicat mixte des Trois Vallées qui regroupe 80 % des communes du Gers.

Un animal qui arrive chez nous passe 10 jours en fourrière le temps que quelqu'un le réclame ou qu'on le remette sur pattes car certains sont en mauvais état.

Ensuite il bascule sur la SPA et lui appartient.

Les animaux qui arrivent à la fourrière sont abandonnés, récupérés par des particuliers ou des municipalités et conduits chez nous.

Il faut bien savoir qu'on ne peut intervenir que si on est sollicité soit par une mairie soit par la gendarmerie.

Il nous faut une attestation de la mairie pour les chiens et chats errants et un document de la gendarmerie pour un cas de maltraitance.

Si on nous appelle pour un cas de maltraitance, on bascule tout de suite la situation vers le service vétérinaire qui fait une enquête.

C'est important de le préciser car beaucoup d'associations protectrices des animaux sans cadre, autres que la SPA, vont chez les gens pour récupérer un animal en se présentant comme la SPA !

En aucun cas, nous ne nous rendons chez les particuliers sans être mandaté par une autorité administrative ou judiciaire.

Pendant ces 10 jours de passage à la fourrière, on retrouve parfois le propriétaire quand l'animal est identifié et si le propriétaire veut le récupérer, ce qui n'est pas toujours le cas...

Parfois des personnes amènent les animaux pour les abandonner car ils ne peuvent plus s'en occuper pour diverses raisons ; ils font au moins cette démarche plutôt que de les laisser au bord de la route.

En plus du refuge et de la fourrière, nous proposons aussi un service de pension à petit prix pour éviter les abandons des vacances mais aussi pour les gens hospitalisés ou pour les gens emprisonnés.



Journal du Gers : La fourrière et le refuge ont-ils des fonctionnements distincts ?

Marie-France et Lucile : On fait le distinguo mais ce sont les mêmes locaux et la même équipe.

Nous fonctionnons avec 5 salariés et un groupe de bénévoles.

Nous avons un bon noyau de bénévoles et nous travaillons tous dans une bonne ambiance.

Journal du Gers : Vous avez le statut d'une association loi 1901 ?

Marie-France et Lucile : Tout à fait mais nous ne dépendons pas de la SPA de Paris mais de la confédération nationale des sociétés de protection des animaux de Lyon qui regroupe de nombreuses SPA indépendantes, ce qui nous permet de garder notre autonomie.

Si une SPA de la confédération reçoit un legs, elle est propriétaire intégrale de son legs.

Nous bénéficions du support logistique de la SPA de Paris mais nous sommes totalement indépendants et responsables de nos actes.



Journal du Gers : Quels sont vos revenus ?

Marie-France et Lucile : Nous recevons des subventions du syndicat mixte des Trois Vallées pour la fourrière et nous vivons aussi des adoptions et des dons.

Nous avons la chance inouïe de bénéficier de l'extrême générosité du magasin Maxi Zoo installé aux Chênes qui nous fait don de nourriture qui arrive à date limite. Ce ne sont pas des dons anodins et on les remercie pour leur aide.

Ils ont même installé une boîte à dons dans leur magasin.

Journal du Gers : Combien d'animaux avez-vous actuellement ?

<https://www.lejournaldugers.fr/article/46437-jeff-et-jenne-nous-font-les-honneurs-de-la-spa-du-gers>

Marie-France et Lucile : Nous avons une vingtaine de chiens à l'adoption et une dizaine de chats.

A ce nombre, il faut rajouter les chiens catégorisés qui ont été saisis ou en instance de jugement.

Journal du Gers : Comment se passe une adoption ? Quel rôle jouez-vous dans le choix de l'animal ?

Marie-France et Lucile : On essaie de trouver l'animal adapté à la personne en discutant en amont avec les potentiels adoptants... quand ceux-ci le veulent bien.

Quand il s'agit de races un peu plus « virulentes », on fait revenir les gens plusieurs fois.

On a l'habitude de dire que c'est l'animal qui adopte ! C'est vrai qu'on a vu des chiens tourner le dos à la personne qui vient l'adopter !

Parfois il y a des coups de cœur mutuels, des évidences !

On a la chance d'avoir un parc de loisir, ce qui nous permet de laisser le chien avec l'adoptant et même le cas échéant avec l'autre chien du foyer pour que tout ce petit monde s'approprie progressivement.

Ensuite, les futurs propriétaires de l'animal signent un contrat de 10 à 15 jours voire un mois selon l'animal ; si tout va bien au bout de ce laps de temps, on met l'animal à leur nom. Jusque-là, l'animal reste au nom de la SPA.



Journal du Gers : Quels sont les motifs d'une adoption qui ne se concrétise pas ?

Marie-France et Lucile : On nous ramène parfois l'animal parce qu'il a fait ses besoins sur la terrasse...ou parce qu'il aboie...On leur conseille dans ces cas-là d'adopter une peluche !

Parfois, l'animal n'interagit pas du tout, n'a qu'une envie, fuir et a tendance à mordre ; le retour est vraiment justifié.

Au-delà du délai imparti, un retour d'un animal est considéré comme un abandon qui est facturé.

Journal du Gers : Quel âge ont les animaux de votre refuge ?

Marie-France et Lucile : Nous avons des animaux de 2 mois à 12 ans.

Il faut savoir que pour les chiens de plus de 10 ans, nous avons un contrat avec 30 millions d'amis: l'adoption est à prix réduit et les adoptants bénéficient de 600 euros de frais vétérinaires remboursés par 30 millions d'amis pour les pathologies liées à l'âge.

Journal du Gers : Quels ont été les effets du confinement sur votre fonctionnement ?

Marie-France et Lucile : Pendant le confinement, nous n'étions joignables que par téléphone.

Nous avons eu un peu de tout ! Des appels pour savoir si on pouvait laver les pattes de son chien à la javel, si on pouvait venir adopter un chien pour sa mère qui n'avait pas de motif de sortie et après le confinement le ramener...

Nous n'avons pas noté plus d'abandons mais plus de demandes d'adoptions... Les chiens ne sont jamais autant sortis de leur vie que pendant le confinement !

Beaucoup d'adoptions ont été réalisées par des gens venus se confiner dans le Gers ; c'est ainsi que beaucoup de nos animaux sont aujourd'hui parisiens, belges et même allemands.



Des anecdotes, ces amoureuses des bêtes en ont des tonnes, des amusantes, mais malheureusement des sordides aussi... et on passerait des heures à les écouter mais avant que la nuit tombe, Lucile nous fait la visite des lieux.

Nous n'avions jamais pénétré dans une SPA et nous sommes très agréablement surpris par les lieux.

Chaque chien a son box très spacieux avec une partie nuit avec matelas et couvertures et une partie jour avec jouets pour ne pas s'ennuyer. Les chiens sont régulièrement promenés par les employés ou les bénévoles.

Quant à la chatterie, c'est le paradis des matous ! Elle est très vaste et claire, meublée de corbeilles confortables dans lesquelles se prélassent les hôtes des lieux, de litières propres, d'arbres à chats de toutes tailles et de nombreux jouets en tout genre.



Quand on ne supporte plus la cohabitation avec les copains, on file par la chatière s'isoler un peu dans la partie extérieure !

Allez visiter le site de la SPA du Gers et sa page facebook !

Site : spadugers.fr

Page facebook : Spadugers

369 chemin de Meilhan

32 350 Ordan-Larroque

05 62 05 15 90

Ouvert tous les jours sauf le dimanche de 11 h à 12 h et de 13 h à 17 h.



Le Journal du Gers vous proposera dès samedi en collaboration avec la SPA du Gers une rubrique hebdomadaire intitulée « les animaux de la semaine » qui vous présentera quelques animaux à adopter.